



COMMUNE LE BÉMONT

Secrétariat communal – Au Village 28, 2360 Le Bémont

Tél. 032 951 22 82 – Mail : secretariat@lebemont.ch – www.lebemont.ch

Juillet 2026

SAVE THE DATE

Inauguration de l'école du Bémont

Les travaux de rénovation de l'école du Bémont touchant à leur fin, une inauguration officielle est agendée **le samedi 22 août 2026**.

Des informations plus détaillées vous parviendront début août.

Le Conseil communal

Interdiction partielle des feux en forêt

En raison de la sécheresse persistante et des températures élevées observées depuis plusieurs semaines, les sols, la litière et la végétation restent particulièrement secs. Le danger d'incendie de forêt est actuellement de degré 3 sur 5 et devrait s'accroître ces prochains jours.

C'est pourquoi, l'Office de l'environnement informe que dès le 1^{er} juillet 2026 et jusqu'à nouvel avis :

- Les feux à même le sol et l'usage de grills à charbon en forêt, en pâturages boisés et à moins de 200m de la lisière de la forêt sont désormais interdits
- Les feux allumés dans des foyers fixes et aménagés en dur (par exemple : cabane forestière) et l'usage de grills à gaz ou électriques sont autorisés moyennant la plus grande prudence.

Le niveau de danger d'incendie en forêt est mis à jour continuellement sur les sites internet suivants :

www.jura.ch/feuxforet

www.waldbrandgefahr.ch/fr/situation-actuelle.

Le Conseil communal